



WCCE-JNEC 2022

**ALLOCUTION D'OUVERTURE
DE S.E.M. LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT**

**ABIDJAN, HÔTEL RADISSON BLU
16 février 2022**

- **Excellence Monsieur l'Ambassadeur de l'Inde en Côte d'Ivoire, Madame le Consul honoraire du Vietnam,**
- **Monsieur le Secrétaire Exécutif du Conseil International Consultatif du Cajou (CICC),**
- **Monsieur le Président du Conseil Coton Anacarde,**
- **Monsieur le Directeur Général du Conseil Coton Anacarde,**
- **Monsieur le Commissaire Général des Journées Nationales des Exportateurs de Cajou,**
- **Monsieur le Président de la VINACAS, Association vietnamienne du Cajou,**
- **Monsieur le Président de Eventell Global Advisory,**
- **Monsieur le Directeur de la Compagnie ETG, initiateur des JNEC,**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des Délégations de la sous-région africaine et internationales,**
- **Mesdames et Messieurs les Opérateurs économiques, Acteurs, Partenaires Techniques et Financiers de la filière anacarde,**
- **Chers amis de la presse,**
- **Mesdames et Messieurs,**

Je suis très heureux de prendre part aujourd'hui à la cérémonie inaugurale de la *World Cashew Convention & Exhibition 2022*, la 7^e édition de la Convention et Exposition mondiales du Cajou, que notre pays a l'honneur d'abriter, pour la deuxième fois, après celle de 2020.

Cette convention se tient conjointement avec la 4^e édition des *Journées nationales des exportateurs de Cajou de Côte d'Ivoire*, donnant à cette rencontre une dimension stratégique plus particulière pour la filière anacarde dans notre pays.

C'est donc avec beaucoup de plaisir et au nom du Président de la République de Côte d'Ivoire, S.E.M. Alassane Ouattara, que j'adresse un franc et enthousiaste « AKWABA », ce salut de cordiale bienvenue, à toutes les délégations qui nous font l'honneur de leur déplacement, au bord de la Lagune Ebrié, pour cet événement mondial consacré à la filière anacarde.

Avant d'aller plus loin dans mes propos, permettez-moi d'honorer la mémoire de mon illustre prédécesseur, mon frère, le Premier Ministre Amadou Gon Coulibaly, qui présidait ici dans cette même salle le 12 février 2020, la

première tenue à Abidjan de l'événement combiné *World Cashew Convention & Exhibition et Journée nationale des exportateurs de Cajou*.

Je voudrais, à vous tous qui nous avez fait l'amitié et la fraternité d'être présents ici à Abidjan pour participer à cette édition, traduire notre gratitude. Je veux saluer les membres du Conseil International Consultatif du Cajou (CICC) et toutes les délégations internationales présentes parmi nous.

Je veux enfin remercier pour son efficacité le comité d'organisation de cet événement, constitué par les équipes de CashewInfo.com et de l'Association des Exportateurs de Cajou de Côte d'Ivoire (AEC-CI) ainsi qu'à tous leurs sponsors.

Je félicite en particulier MM. OUATTRA Blidia Hyacinthe et Dr Adama COULIBALY, respectivement Président du Conseil d'Administration et Directeur Général du Conseil du Coton et de l'Anacarde, pour leurs actions concertées en soutien au Comité d'organisation ainsi que celles menées avec efficacité et engagement à la tête de notre organe de régulation.

Mesdames et Messieurs,

La filière mondiale de l'anacarde a connu ces dernières années une forte progression, notamment dans plusieurs économies africaines. En ce qui concerne la Côte d'Ivoire, l'anacarde s'affirme au fil des années comme un socle stratégique majeur pour notre agriculture, mais plus largement pour notre économie nationale. La noix de cajou représente en effet aujourd'hui notre 2^{ème} produit d'exportation agricole, aussi bien en volume qu'en valeur derrière le cacao.

Le potentiel de cette filière a pu véritablement prendre son essor avec la mise en œuvre de la réforme engagée en 2013 par le Président de la République, S.E.M. Alassane Ouattara. En effet, dès son accession au pouvoir en 2011, il a impulsé un vaste programme de relance économique qui s'est traduit par des réformes structurelles dans le secteur agricole, et notamment dans la filière anacarde.

Cette réforme a contribué au dynamisme extraordinaire de la filière dans le pays, dont je veux énoncer ici quelques-unes des performances les plus remarquables :

- La Côte d'Ivoire, avec une production passée de 400 mille tonnes en 2011 à près d'un million de tonnes en 2021, est devenue sans conteste le 1er producteur mondial, avec plus de 25% des volumes.
- Nous sommes également devenus le 1er exportateur mondial de noix brutes de cajou, avec plus de 800 000 tonnes, plus de 40 % de l'offre mondiale et désormais le 3^e exportateur mondial d'amande de cajou.
- Enfin, avec un chiffre d'affaires de plus de 600 milliards de FCFA par an, la filière génère un revenu annuel de plus de 300 milliards de FCFA aux plus de 400 000 producteurs.

Cette évolution de la production et de la place croissante de la filière anacarde dans la performance du secteur agricole et agro-industriel se retrouve dans tous les pays africains producteurs de cajou. De sorte que l'Afrique contrôle désormais plus de la moitié de la production mondiale d'anacarde.

Il s'agit dès lors d'accroître radicalement le taux de transformation locale de nos matières premières, en vue de créer plus de revenus pour nos braves paysans, plus

d'emplois pour notre jeunesse talentueuse, plus de richesses pour tout le peuple ivoirien.

A cet effet, le gouvernement travaille à créer un écosystème pertinent et performant, en termes d'infrastructures et de réformes, pour fluidifier et favoriser l'installation des industriels du secteur.

Ainsi, un panier de mesures incitatives d'ordre fiscal, réglementaire, administratif et opérationnel a été adopté.

La plus connue de ces mesures est bien sûr la subvention d'amandes, produites et commercialisées.

Une convention entre l'investisseur privé et l'État permet de s'assurer le bénéfice de ces avantages, sur une période bien définie, lui permettant ainsi de planifier son développement.

A ce jour, une trentaine d'opérateurs ont déjà signé cette convention novatrice.

A cela s'ajoute la mise en œuvre du Projet de Promotion de la Compétitivité de la chaîne des valeurs de l'Anacarde, le **PPCA**. Ce programme, d'un coût financier de 200 millions de dollars, vise à renforcer l'organisation et la gouvernance

de la chaîne de valeur de l'anacarde afin de réduire les coûts de commercialisation ; à accroître la productivité de la culture du cajou ; à améliorer l'accès au marché des noix brutes et à renforcer nos infrastructures industrielles afin de faciliter l'installation des unités de transformation dans les différentes régions de production du pays.

L'une des composants phares du PPCA est l'aménagement de zones industrielles dédiées à la transformation de l'anacarde dans les zones de production.

En outre, la création du Centre d'innovation et des technologies de l'Anacarde permet à la Côte d'Ivoire de disposer d'un outil performant de formation et d'assistance technique, aussi bien aux unités déjà installées qu'aux promoteurs de nouveaux investissements.

Mesdames et Messieurs,

L'environnement favorable ainsi créé par ces mesures nous permet de dire avec fierté et enthousiasme que la Côte d'Ivoire devient un "eldorado" pour la transformation des noix de cajou. Et c'est en raison de cette dynamique d'efficacité et de cohérence que la quantité transformée

localement est passée de 40 000 tonnes en 2017 à plus de 130 000 tonnes en 2021.

Des opérateurs de renom nous font dorénavant confiance et sont présents sur le marché de la transformation locale.

Des mesures spécifiques sont également identifiées pour les acteurs nationaux, qui disposent logiquement à ce stade de moins de capacités financières ou techniques, afin de leur permettre de grandir et d'occuper des places stratégiques dans ce tissu agro-industriel clé pour notre pays.

En effet, le développement d'un pays ne peut reposer sur la seule vente de ses matières premières, mais bien sur l'intégration du pays le plus loin possible dans la chaîne des valeurs mondiales pour ce produit.

Nous exhortons d'ailleurs également fortement les multinationales à nouer des partenariats avec des acteurs locaux afin d'accélérer dans un partenariat gagnant - gagnant leur développement dans le secteur.

Honorables Invités,

Mesdames et Messieurs les opérateurs économiques,

L'ambition du Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara pour la Côte d'Ivoire est claire, forte, mobilisatrice : transformer localement plus 50% de notre production de noix brutes d'ici 2025, tout en continuant à jouer notre rôle majeur dans le commerce mondial de la noix brute. **Et les chiffres nous portent à croire que nous sommes dans la bonne direction.**

L'économie ivoirienne est en pleine accélération, avec comme nous venons de le souligner pour la noix de cajou, un accent particulier mis sur la transformation locale de nos matières premières agricoles, et notamment le cacao, le coton, l'hévéa ou le palmier à huile.

La Côte d'Ivoire fait ainsi partie des rares pays au monde qui ont réussi à maintenir une croissance positive forte, plus de 2% en 2020, dans le contexte de la COVID-19.

Les récentes évaluations du FMI indiquent des perspectives économiques puissantes, avec un taux de croissance projeté en moyenne à plus de 7% / an.

Je vous invite donc à venir investir ou à continuer à investir dans la transformation du cajou en Côte

d'Ivoire, un pays qui s'ouvre sur un vaste marché régional, renforcé par la Zone de Libre Échange Continentale Africaine, la ZLECAF.

Vous trouverez un gouvernement totalement disponible, une administration engagée et en pleine phase de modernisation, pour accompagner et soutenir vos projets d'investissement.

Cette disponibilité constante de notre gouvernement, elle est aussi tournée vers nos pays frères et amis, producteurs d'anacarde, en vue d'une concertation toujours plus efficiente et d'échanges d'expérience sur les problématiques mondiales majeures auxquelles sont confrontées nos filières. C'est en cela que le Conseil international consultatif du cajou bénéficiera toujours du soutien de la Côte d'Ivoire pour sa consolidation et son implantation dans tous les pays intéressés par l'économie de l'anacarde.

Mesdames et Messieurs,

Nous portons tous l'espoir que l'année 2022 marquera le début d'une maîtrise commune et mondiale de la pandémie

de la COVID-19. Elle permettra une reprise majeure des économies, des investissements, des échanges et, concernant l'anacarde, des flux commerciaux entre pays producteurs et consommateurs.

Je sens dans l'enthousiasme de notre cérémonie, dans cette Convention Mondiale du Cajou et dans nos Journées Nationales associées, ces ondes positives qui permettront à nos pays de capitaliser toujours plus sur l'anacarde comme un socle de richesse et d'emplois essentiel à la dynamique positive et durable de nos nations.

C'est sur cette note d'espoir engagé que je voudrais clore mon propos, en vous souhaitant, au nom de S.E.M. le Président de la République, une excellente convention à toutes et tous et un merveilleux séjour en Côte d'Ivoire.

Vive la Noix de Cajou ! Et Vive l'Afrique agricole et industrielle !

Je vous remercie